



www.lesondeschoses.org

Organisation d'ateliers sonores PROJET 2016 / 2017

NOTE D'INTENTION

Objectif général :

Prévention des risques liés aux pratiques d'écoute du son amplifié.

L'association LE SON DES CHOSES a pour objet à travers ces ateliers de faire découvrir les différentes formes sonores et de véhiculer une idée de qualité d'écoute. La qualité d'écoute passe notamment par le respect de sa propre écoute et la prévention de son audition.

Objectif opérationnel :

Mise en place d'ateliers pédagogiques d'initiation et de sensibilisation autour du son, de l'écoute et des dangers et risques auditifs

Contenu des ateliers :

A partir d'un projet pédagogique élaboré par un enseignant et par l'association, des ateliers sont mis en place à destination des scolaires (primaire, collège, lycée). Une séquence est constituée de trois ateliers de 20 minutes à 30 minutes qui sont menés en même temps et sont gérés par trois intervenants :

- **atelier scientifique et technique** : Découverte des phénomènes physiques liés au son et expériences amusantes autour du son et de l'acoustique.
- **atelier de sensibilisation et de prévention** : Sensibilisation à la prévention des risques auditifs (pratiques d'écoute amplifiée notamment), découverte de l'organe auditif et de ses atteintes possibles.
- **atelier d'écoute et initiation au média son** : Construction d'une scène sonore et approche psychoacoustique. Éducation au média, Approche de la mémoire vivante

Territoire concerné : Département de l'Aube, possibilité d'intervenir en Champagne-Ardenne

Partenaires :

- Agence régionale de Santé
- Maison de la Science Hubert Curien (animation de l'atelier scientifique et technique)
- Audioprothésistes de l'Aube (animation de l'atelier de prévention)
- Polca
- Carsat

Porteur du Projet

Association Le Son des Choses

1 rue Michelet, App 11

10 000 TROYES

06 85 22 71 82

info@lesondeschoses.org

Président : M. Guillaume Cédelle (représentant légal)

Suivi du projet : M. Julien Rocipon

L'association est une association de Jeunesse et d'Éducation populaire.

L'association a reçu l'agrément Entreprise solidaire.

L'association est reconnue d'intérêt général.

DOSSIER

Constat :

Il existe sur les territoires dans lequel nous œuvrons (l'Aube, la Champagne-Ardenne), une méconnaissance des risques auditifs, notamment liés à une écoute amplifiée, au bruit au travail et dans les loisirs.

C'est un constat qui nous est rapporté par les audioprothésistes, l'ARS, mais que nous vivons également depuis que nous menons notre action, c'est-à-dire depuis 2008.

Il y a un besoin de prévention, mais aussi de pédagogie sur l'organe qui nous permet d'entendre, sur la nature du son, sur ce qu'est l'écoute et sur une approche de la musique.

Objectifs poursuivis :

1. Objectifs pédagogiques

La prévention des risques auditifs passe par une connaissance de l'appareil auditif, des sources sonores, des dangers liés au son, mais également par la qualité de l'écoute. Il a été choisi de conserver cette approche à travers trois ateliers différents, mais complémentaires, qui apportent outre leur point de vue propre, une dynamique et un rythme soutenu pour un temps individuel d'animation d'une heure et demi à deux heures.

Les ateliers traitent du son avec une approche spécifique, mais avec des éléments récurrents et transversaux. Il n'est pas question d'un apprentissage exhaustif, ni d'une concentration de savoirs à transmettre dans un temps aussi court, mais d'une sensibilisation. Il est important de donner envie au public d'aller plus loin dans le cadre notamment de ses enseignements scolaires et de ses activités péri- et extrascolaires.

En fonction des publics, du nombre de participant dans chaque groupe, de la tranche d'âge du public et de la préparation avec leur référent, les contenus pourront être modulés ou simplifiés.

2. Objectifs spécifiques

- Définir ce qu'est le son à travers les notions de fréquence, d'intensité et de durée ;
- Découvrir les phénomènes vibratoires ;
- Initier à l'anatomie de l'oreille (externe, moyenne, interne, nerf auditif) ;
- Sensibiliser à la prophylaxie de la perte de l'audition, aux traumatismes auditifs, aux risques liés à certaines pratiques d'écoute ;
- Réfléchir à ses propres pratiques en matière d'écoute active ;
- Sensibiliser à la musique amplifiée, aux techniques d'amplifications passive et active ;
- Faire découvrir des caractéristiques des différentes familles d'instruments (vents (cuivres, bois), percussions (sons déterminés et non déterminés), cordes (pincées et frottées)).
- Initier à l'éducation aux médias : aux filtres que sont le choix de la source, l'induction de la source, le montage et la réalisation, les conditions d'écoute et l'auditeur lui-même ;
- Découvrir le montage sonore, les notions de bruitage, doublage et paysage sonore ;

Description des actions mises en œuvre :

- Ateliers simultanés auprès de scolaires, d'élèves d'écoles de musique et d'enfants fréquentant des ACM.

- Les ateliers

1. Animations de prévention des risques auditifs

1. Anatomie et physiologie de l'oreille, notamment de l'oreille interne / sources de dangers et pour risques pour l'audition

2. Notion d'échelle du bruit, de volume sonore et de fréquence
3. Discussion interactive sur les pratiques d'écoute musicales (concerts, écouteurs, etc.)
2. Animations scientifiques
 1. Expérimentations autour des phénomènes vibratoires
 2. Expérimentation autour de la résonance et de l'amplification avec une enceinte vibrante
 3. Confection d'instruments de musiques simples et expérimentation des différents timbres
3. Animations d'éducation aux médias et à l'écoute
 1. Ecoute et commentaire d'extraits de documents sonores
 2. Bruitage d'une séquence extraite d'un film

Population ciblée :

Le public visé par les Ateliers sonores est un public jeune, scolaire qui fréquente les ateliers dans le cadre d'un partenariat avec l'établissement scolaire, l'accueil de mineurs ou l'école de musique dans lequel il est inscrit. Un document de présentation est envoyé à la personne relai de l'établissement. Les ateliers touchent 400 à 500 personnes pour le projet présenté.

Territoire d'intervention :

Pour le moment, il s'agit du département de l'Aube, mais il serait possible d'intervenir sur l'ensemble de la Champagne-Ardenne.

Calendrier de réalisation du projet :

Début de l'action : 1er juin 2016

Fin de l'action : au plus tard en avril 2017

Partenariats :

- Agence régionale de Santé (mise à disposition d'une exposition)
- Maison de la Science Hubert Curien (animation des ateliers scientifiques et techniques, mise à disposition d'un vidéoprojecteur)
- Mutuelle sociale agricole (animation de l'atelier de prévention (deux intervenants)
- Polca (formation ; mise à disposition d'exposition et de matériel pédagogique)
- Mairie d'Arcis-sur-Aube (mise à disposition d'un local)
- MPT Arcis-sur-Aube (organisation locale)
- MPT Vendevre-sur-Barse (organisation locale, mise à disposition d'un local)
- CARSAT (Partenariat financier)

Modes d'évaluation :

- Programme pédagogique validé en CA et avec les partenaires (réunion préparatoire)
- Réalisation du programme pédagogique lors de l'action

- Nombre d'ateliers réalisés 40 à 50 (projection)
- Nombre d'établissements touchés 5 à 6 (projection)
- Nombre d'adultes touchés 15 à 20 (projection)
- Nombre de « scolaires » touchés 400 à 500 (projection)

Historique de l'action :

L'association Le Son des Choses est soutenue financièrement par l'ARS depuis 2008, par POLCA depuis 2014 et par la CARSAT depuis 2015 pour l'organisation d'ateliers sonores.

Partenaires (Contributions volontaires) :

- Agence régionale de Santé (mise à disposition d'une exposition)
- Maison de la Science Hubert Curien (animation des ateliers scientifiques et techniques)
- Mutuelle sociale agricole (animation de l'atelier de prévention (deux intervenants)
- Polca (formation ; mise à disposition d'exposition et de matériel pédagogique)
- Mairie d'Arcis-sur-Aube (mise à disposition d'un local)
- MPT Arcis-sur-Aube (organisation locale)
- MPT Vendevre-sur-Barse (organisation locale, mise à disposition d'un local)
- Le Son des Choses (animation de certains ateliers par des membres)

Répartition des postes :

- Organisation, gestion et administration (salaires, prestation de service, déplacements, petit matériel)
 - Préparation des ateliers par les intervenants (salaires, prestations de services, déplacements)
 - Conduite des ateliers non conduits par des membres (salaires, prestations de services, déplacements)
 - Conduite des ateliers par des membres (déplacements, fongibles)
 - Bilans (salaires, déplacements)
-
- Principales charges : Salaires et Charges ; Prestations de services, Frais de déplacements, Fournitures ; mise à disposition gratuite de biens et prestation
 - Principaux produits : Financement Polca/ARS
 - Contributions volontaires : Prestations en nature